

PRIMATURE

**SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT**

**REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But-Une Foi**

**COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES
DU MERCREDI 19 NOVEMBRE 2025**

CM N°2025-48/SGG.

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le **mercredi 19 novembre 2025**, dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba, sous la présidence **du Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat**.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté un projet de texte ;
- et entendu des communications.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

Sur le rapport du ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions, le Conseil des Ministres a adopté **un projet de loi portant modification de la Loi n°96-032 du 12 juin 1996 portant Statut général des Etablissements publics à caractère professionnel.**

L'Etablissement public à caractère professionnel est un organisme personnalisé chargé de l'organisation et de la représentation d'une profession ou d'un groupe de professions.

La Loi n°96-032 du 12 juin 1996 portant Statut général des Etablissements publics à caractère professionnel détermine les modalités de leur création, de leur organisation et fixe leur régime patrimonial et financier.

L'application de cette loi a révélé des insuffisances, notamment la non-conformité de ses dispositions relatives à l'approbation du budget de l'Etablissement public à caractère professionnel à celles prescrites par la Directive n°07/2009/CM/Uemoa du 26 juin 2009.

Le projet de loi, adopté, corrige ces insuffisances et harmonise la législation nationale qui régit les Etablissements publics à caractère professionnel avec les dispositions communautaires.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

1. Sur le rapport du Premier ministre, Chef du Gouvernement, le Conseil des Ministres a pris acte **d'une communication écrite relative au rapport d'évaluation du Plan d'Action du Gouvernement 2025-2026, au titre du 1^{er} semestre.**

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat, lors du Conseil des Ministres du 27 novembre 2024, a adressé au Premier ministre, Chef du Gouvernement, une lettre de cadrage comprenant 8 axes prioritaires devant servir de fondement à l'élaboration du Plan d'Action du Gouvernement pour la période 2025-2026.

Ces priorités, qui s'inspirent des préoccupations légitimes du Peuple malien, sont en phase avec les conclusions du Dialogue inter-Maliens, « Mali Kura ntaasira ka bén san 2063 ma » et la Stratégie nationale pour l'Emergence et le Développement durable 2024-2033.

Le Plan d'Action du Gouvernement, objet de la présente évaluation, a été présenté le 16 mai 2025 par le Premier ministre, Chef du Gouvernement, au Conseil national de Transition et adopté le 19 mai 2025.

Pour assurer un meilleur suivi des activités, un dispositif informatisé de suivi et d'évaluation, dénommé Système Intégré de Suivi-Evaluation du PAG 2025-2026 a été mis en place.

Il ressort de l'analyse des résultats de l'évaluation du 1^{er} semestre que 132 activités ont été programmées sur lesquelles :

- 57 réalisées, soit 43,18% ;
- 57 en cours de réalisation, soit 43,18% ;
- 18 non réalisées, soit 13,64%.

Pour améliorer la performance globale, les efforts porteront sur :

- la consolidation du maillage sécuritaire du territoire ;
- la mobilisation et la mise à disposition des ressources financières adéquates ;
- le renforcement du dialogue et de la coordination entre les départements ministériels.

- 2. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a informé le Conseil des Ministres **de la participation du Mali à la 15^{ème} Edition du Forum national de la Recherche scientifique et des Innovations technologiques du Burkina Faso, tenue du 21 au 26 octobre 2025, à Ouagadougou.****

Cette 15^{ème} Edition, placée sous le thème : « Quelles contributions des technologies, inventions et innovations, dans un contexte de relance d'industrialisation au Burkina Faso ? », a enregistré la participation du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, accompagné d'acteurs de la Recherche scientifique et technologique.

Dans son intervention, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a rappelé la nécessité de la mutualisation des efforts des pays de la Confédération AES pour booster le savoir-faire et le génie créateur des scientifiques de ladite Confédération.

Le forum a été marqué par plusieurs activités dont un panel sur le thème central de l'édition, animé par les ministres chargés de l'Enseignement supérieur du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Togo.

- 3. Le ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne a informé le Conseil des Ministres :**

- a. de la participation du Mali au Forum international « Russie : Puissance sportive », du 5 au 7 novembre 2025, à Samara en Fédération de Russie.**

La participation du Mali avait pour objectifs, notamment le renforcement de la coopération entre le Mali et la Russie, l'analyse des modèles russes d'encadrement et de formation, l'identification de nouvelles opportunités en matière d'infrastructures, de programmes conjoints et de volontariat.

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne a eu des rencontres avec le Gouverneur de Samara et plusieurs ministres des Sports, au cours desquelles ils ont échangé sur la formation des jeunes athlètes, la promotion du sport inclusif et l'approfondissement des relations bilatérales.

A travers cette participation, le Mali a réaffirmé son engagement pour une coopération internationale dynamique au service de ses priorités nationales.

- b. de la tenue d'un Téléthon national baptisé « Envol des Aigles », prévu le 22 novembre 2025.**

Pour une meilleure participation des Aigles du Mali à la Coupe d'Afrique des Nations Maroc 2025, le Ministère en charge des Sports envisage d'organiser un téléthon national dénommé « Envol des Aigles ».

Ce Téléthon, en plus de lever des fonds, se veut un véritable moment de communion nationale, destiné à mobiliser tout le Mali derrière l'Equipe nationale de football et à contribuer à la réussite de sa participation à la CAN 2025.

- 4. Le ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille a informé le Conseil des Ministres **de la célébration de la 36^{ème} Edition de la Journée mondiale des Droits de l'Enfant, le 20 novembre 2025.****

Cette 36^{ème} Edition est placée sous le thème international : « Ma journée, mes droits ». En lien avec la réalisation des droits des enfants, le thème national s'intitule : « Planification et budgétisation sensibles aux Droits de l'Enfant ».

L'objectif de l'édition 2025 est de faire des plaidoyers de haut niveau afin de favoriser le renforcement des mesures politiques, législatives et institutionnelles en faveur de la planification et de la budgétisation sensibles aux Droits de l'Enfant.

La célébration de cette Journée sera marquée par des campagnes de sensibilisation, des conférences-débats, des ateliers thématiques de renforcement de capacités et des sketchs.

5. Le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme a informé le Conseil des Ministres **de la célébration de la Journée nationale des Autorités et Légitimités traditionnelles, Edition 2025, tenue le 11 novembre 2025.**

L'édition 2025, placée sous le thème : « Rôle et responsabilité des Autorités et Légitimités traditionnelles dans l'éducation et la construction du Maliden Kura », avait objectif de mieux faire connaître les Autorités et Légitimités traditionnelles, valoriser leurs fonctions, raffermir leur ancrage dans la société et contribuer à enrichir le système de gouvernance de l'Etat.

Plusieurs activités ont été menées au cours de cette Journée, notamment une conférence-débat, des jeux-concours, une exposition de photos et des consultations médicales gratuites.

6. Le ministre de la Santé et du Développement social a informé le Conseil des Ministres **de la situation épidémiologique du pays marquée, notamment par une diminution du nombre de cas confirmés de dengue comparé à celui de la semaine écoulée.**

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat a, cependant, appelé la population au respect strict des mesures de prévention et de lutte contre les maladies.

Bamako, le 19 novembre 2025

Le Secrétaire Général du Gouvernement,

Birama COULIBALY
Chevalier de l'Ordre national